



FICHE PRATIQUE

Proposer l'accès WIFI à ses clients



FICHE PRATIQUE

Proposer l'accès WIFI à ses clients

- En vacances, les français restent connectés !
- 37% ont un ordinateur portable pour partir en vacances
- 31% ont un smartphone
- Les français se connectent en moyenne 3h54 par jour



FICHE PRATIQUE

Proposer l'accès WIFI à ses clients

Le WIFI gratuit, pourquoi?

- ✓ Critère différenciant
- ✓ Critère de fidélisation
- ✓ Critère de satisfaction (2^{ème} source d'insatisfaction des clients des hébergements après la literie)
- ✓ Facteur de consommation de produits annexes





FICHE PRATIQUE

Proposer l'accès WIFI à ses clients



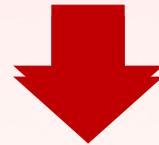
- La réglementation à respecter
- Les solutions envisageables
- La définition de tarification



FICHE PRATIQUE

Proposer l'accès WIFI à ses clients

Le touriste veut profiter tout en restant connecté !



En proposant un accès Wifi sécurisé à vos clients vous **augmentez votre chiffre d'affaire et valorisez votre image** car vous restez en compétition face aux nouvelles exigences des clients.





FICHE PRATIQUE

Proposer l'accès WIFI à ses clients

Obligations juridiques pour proposer un accès WIFI ouvert au public



- Mettre en place un moyen technique permettant d'authentifier vos utilisateurs.
- Interdire les téléchargements illégaux.
- Enregistrer tout le trafic effectué sur internet par les utilisateurs se connectant depuis vos Hotspots et conserver les données pendant une année. ([Décret du 24 mars 2006](#))





FICHE PRATIQUE

Proposer l'accès WIFI à ses clients

Obligations juridiques pour proposer un accès WIFI ouvert au public



Décret du 24 mars 2006 et loi Hadopi en quelques lignes...

- Répondre à des contraintes légales pour vous dégager de toutes responsabilités.
- Proposer un système de connexion Internet sécurisée, permettant la collecte et le stockage des données techniques pendant un an .
- Identifier les utilisateurs.
- Identifier les équipements terminaux* de communication avec leurs caractéristiques, date, horaire et durée de communication.
- Identifier les services complémentaires demandés ou utilisés (paiement en ligne/ex).
- Identifier les destinataires de la communication

*Le non respect de ces conditions peut être sanctionné pénalement
(jusqu'à 5 ans d'emprisonnement et 300 000€ d'amende)*

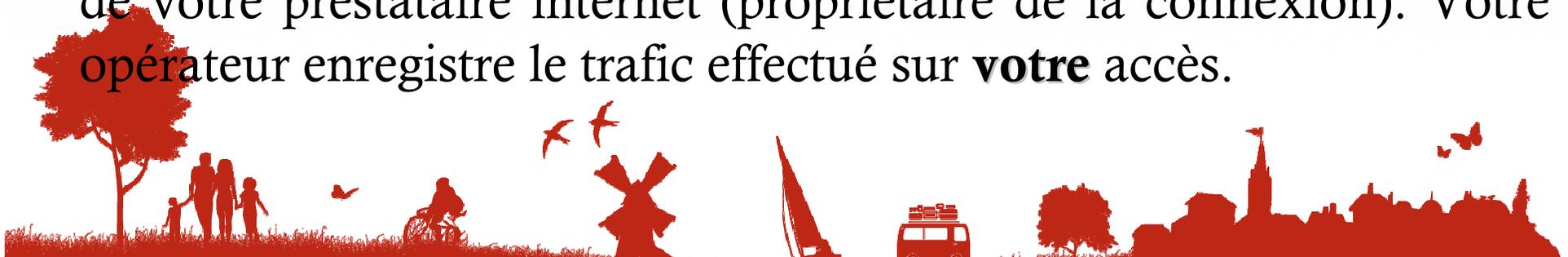


FICHE PRATIQUE

Proposer l'accès WIFI à ses clients

Ce qu'il faut savoir sur la mise à disposition d'un accès WiFi

- En souscrivant à un accès internet auprès d'un fournisseur d'accès, toutes vos actions de connexions sont enregistrées (sites web consultés, téléchargements...).
- En fournissant un accès WiFi (box internet, point d'accès classique, ...) à vos clients à partir de votre connexion personnelle, vous êtes le seul responsable de l'usage de la connexion aux yeux de votre prestataire internet (propriétaire de la connexion). Votre opérateur enregistre le trafic effectué sur **vos** accès.



FICHE PRATIQUE

Proposer l'accès WIFI à ses clients

Quels sont les risques ?

- Utilisation de votre accès pour des téléchargements illégaux
- Activité pédophile (connexion sur des sites d'échanges de fichiers, usurpation d'identité, ...).
- Usage de votre accès internet pour des actions de Spam, de piratage, de diffusion de virus.
- Diffusion de propos diffamatoires, xénophobe, antisémite
- Votre fournisseur d'accès internet ne pouvant identifier les différents utilisateurs qui font usage de votre connexion internet, portera directement la responsabilité sur son client en l'occurrence vous!

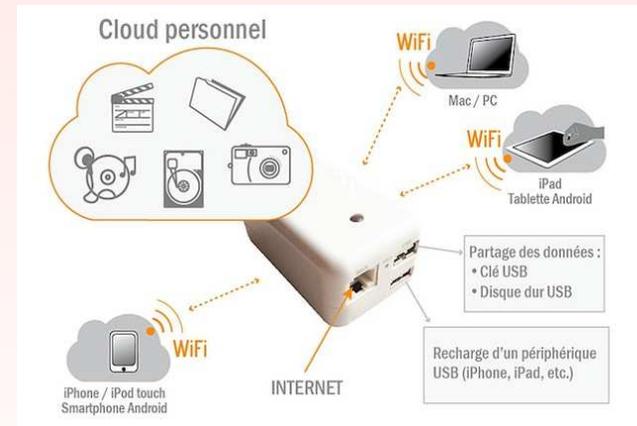


FICHE PRATIQUE

Proposer l'accès WIFI à ses clients

Les solutions qui n'en sont pas!

Le plug'n Share
à partir de 49€



Les prises CPL
à partir de 40€



FICHE PRATIQUE

Proposer l'accès WIFI à ses clients

Les solutions WIFI sécurisé.

 : ???€
appel au 3901



dossier

: 12,90€/mois
+ 175€ mise en service
+19€ livraison et frais de

 : 178,80€ an
+ 50€ mise en service
+ 10€ de frais de port



: 10,90€ / mois
+ 99€ mise en service
+ 14€ prise parafoudre





FICHE PRATIQUE

Proposer l'accès WIFI à ses clients

Notre solution : **TOURIST**  **box**

- **WIFITOURISME** est ouvert à tous les offices de tourisme et leurs prestataires adhérents.
- **Concept élaboré en partenariat avec la société 2ISR.**

Pour qui ?

Offices
de tourisme

partenaires WifiTourisme

et leurs
adhérents

Pourquoi ?

Wifi public
doit obligatoirement être
sécurisé

+
argument
commercial

Combien ?

10.90€ht
/mois

99€ht
à l'installation





FICHE PRATIQUE

Proposer l'accès WIFI à ses clients



Pour en savoir plus...

[Conditions d'accès aux réseaux sociaux sans fil, hotspot et WIFI public](#)

[Le livre blanc du Wifi Public](#)





FICHE PRATIQUE

Proposer l'accès WIFI à ses clients

N'hésitez pas à me contacter



Valérie VERGNAC

Animatrice Numérique du Territoire Vallée Dordogne-Foret Bessède

Tél : 05 53 29 10 20

contact@tourisme-belves.com

Retrouvez tous les supports de présentation et plus sur le site pro

<http://valleedordogne-foretbessede-pro.jimdo.com/>

Rejoignez-nous sur le groupe facebook

[Collectif Numérique Vallée Dordogne-Forêt Bessède](#)

